

faire notre part pour l'arrêter. Ses avertissements sont utiles. A l'entendre, on l'aurait cru membre d'un mouvement de non-engagement. Son raisonnement était en réalité le suivant: «Nous déterminerons vos objectifs, mais nous ne vous dirons par comment y parvenir. Nous critiquerons; nous vous préviendrons des dangers, mais ne nous demandez pas de suggestions, car nous n'en avons pas à faire». Voilà, me semble-t-il, sa position et celle de son parti: le refus des responsabilités. Eux seuls peuvent s'offrir le luxe d'offrir des conseils gratuits.

Ce soir, le premier ministre a parlé de la protection des Canadiens et du genre humain. Il a parlé du destin de l'humanité, insistant sur la raison et non la crainte, sur la réalité et non sur les théories fantaisistes quand il s'agit des questions internationales dont certains députés avaient fait mention. Il a parlé de stabilité et de perspective, d'interdépendance par opposition à la dépendance. Il a parlé de la stabilité essentielle du système de dissuasion, affirmant que le lancement d'un seul engin prononce la faillite du système. Il a mentionné la nécessité d'aborder, dans ses entretiens avec le président des États-Unis, la prévention de l'escalade de la puissance nucléaire, et il a mis en garde contre l'accident que peut causer un faux calcul.

Une erreur de calcul peut susciter un véritable problème. Le système ABM peut être si automatisé que ce n'est pas un homme qui décidera si un missile défensif doit être lancé ou non. J'espère que cet aspect sera discuté et clarifié. Il me semble possible qu'un missile antimissile soit lancé sans décision humaine sur un engin spatial qui revient sur la terre. Si cela arrivait, il pourrait en résulter une inquiétude accrue, voire la panique en certains milieux, puis une escalade involontaire d'échanges nucléaires. C'est ce que le premier ministre a voulu dire en signalant les dangers des erreurs de calcul.

Je ne me propose pas d'aborder toutes les questions soulevées par le parti conservateur. Le chef de l'opposition (M. Stanfield), a parlé de consultations, pour en regretter l'absence, tout en reconnaissant au président des États-Unis le droit indiscutable de prendre une décision sans consultation préalable.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) et le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) ont évoqué la notion de souveraineté de l'espace aérien. Il faut se demander jusqu'à quelle altitude cette souveraineté s'applique. S'arrête-t-elle à 35 ou à 75 milles au-dessus de la terre? J'espère que le

[M. Gillespie.]

premier ministre va discuter de la chose avec le président et peut-être même prendre l'initiative et proposer lui-même une certaine limite au-delà de laquelle aucune nation n'a plus de souveraineté dans l'atmosphère ou dans l'espace.

On nous a rappelé au cours du débat que l'ordre dans le monde n'est pas laissé à notre volonté si jamais nous avons déjà eu notre mot à dire. Nous faisons partie du monde, et sa destinée sera la nôtre. On nous a rappelé les éventualités terrifiantes que peut entraîner une erreur sur le plan nucléaire. Il n'existe pas de solution toute faite aux difficultés qui s'opposent à la paix mondiale. Il faut regarder bien loin en avant avant de conclure des accords internationaux; l'entente ne sera peut-être pas conclue avant des générations et nous devons être prêts à en payer le prix. Il est facile de dire que notre affiliation au NORAD ou à l'OTAN n'a plus son utilité et qu'elle n'a plus de raison d'être dans le monde d'aujourd'hui. Ces alliances maintiennent la paix dans le monde depuis 20 ans, une paix que peut seule assurer la stabilité fondée sur la force de dissuasion tandis que nous travaillons à la détente.

Enfin, je préviens la Chambre contre les risques de mauvais calculs. J'espère que notre premier ministre abordera cet aspect avec le président, et qu'il discutera aussi de toute la question de savoir si les systèmes ABM seront susceptibles d'une façon quelconque de limiter les chances d'une réduction systématique des armements nucléaires. Il soulèvera aussi, j'espère, la question du contrôle civil de ces systèmes comme du Pentagone. A mon avis, il est légitime que le premier ministre en discute avec le président des États-Unis. Après tout, nous sommes membres de l'OTAN et du NORAD. Si nous ne l'étions pas, nous n'aurions pas le même droit. Notre opinion n'aurait certes pas autant de poids. J'espère qu'il discutera avec le président des États-Unis la question de la stabilité par rapport au Canada, car il se produit des changements dans l'équilibre international du pouvoir. Avant tout, monsieur l'Orateur, j'espère qu'il dira que le Canada considère les États-Unis comme un ami et reconnaît que la sécurité du Canada est subordonnée à celle des États-Unis.

• (11.40 p.m.)

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, je prends la parole car je crois que je peux apporter quelque chose à ce débat. J'ai écouté avec patience les propos calmes et sensés du premier ministre (M. Trudeau), lorsqu'il a parlé ce soir, même si je